

**MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU  
TERRITOIRE, DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DU TOURISME**

*Bulletin : SOS-ENVIRONNEMENT*

*N°17 du Vendredi 22 avril 2005*

**Allocution du Ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement  
et du Tourisme, à l'occasion de la Réunion des Gouverneurs de Province  
et du Maire de la Ville de Bujumbura sur les questions environnementales.  
Bujumbura, ORPHAN'S AID( 29 mars 2005 ) ( suite)**

Ainsi, la Forêt de la Kibira a été fortement dégradée par la déforestation, parfois par les personnes qui étaient supposées la protéger, avec la complicité de l'administration. Les conséquences de la destruction de cet écosystème ont commencé à se faire remarquer : la baisse des eaux du lac de retenue de Rwegura, l'amincissement des cours d'eau, voire leur disparition, les crues sur les rivières qui prennent leur source dans la crête Congo-Nil, et qui emportent des cultures et menacent des habitations, la pollution du lac Tanganyika, etc... Des mesures ont été prises le 17 octobre 2003 sur la protection de la Kibira. Ces mesures ont été renforcées par la réunion qui s'est tenue encore une fois à kayanza en juin 2004. Ces mesures ont été étendues aux autres réserves lors d'une réunion qui s'est tenue à Gitega en octobre 2004.

La Réserve Naturelle de la Rusizi, surtout dans son secteur Delta qui est occupée par diverses cultures, les tomates, la bananeraie, le coton. Les exploitants disent souvent, comment peut-on nous empêcher d'y cultiver quand on voit la beauté de la bananeraie y implantée, et le profit économique qu'on en tire. Oui, les cultures y sont florissantes, mais ce n'est pas l'affectation première de cette réserve. Pour la sauvegarde de la biodiversité du Lac Tanganyika, le choix est clair, il faut protéger la Réserve. Demain, la dépollution du Lac Tanganyika risque de coûter cher, et les essences disparues ne pourront plus revenir. Des mesures de fermeture de cette réserve à toute activité humaine ont été prises, et aucune activité ne devrait plus y être tolérée avec la fin juin 2005.

Du reste, les attributions des terrains dans ce domaine intervenues à partir de 2000 ont été faites en violation flagrante de la loi qui protège la réserve.

La forêt naturelle de Bururi est occupée par des cultures. Le Parc national de la Ruvubu n'échappe pas aux agressions de l'homme.

Mesdames, Messieurs,  
Distingués invités ,

Ces derniers temps, des associations de la Société civile, des associations des natifs dénoncent des attributions illégales des terres domaniales en particulier les boisements. Des cas sont signalés dans certaines provinces comme Bururi, Makamba, Mwaro, etc....

Est-ce par ignorance que cela se fait ?

Passons en revue quelques dispositions légales qui ont été violées systématiquement :

1. Le Code de l'environnement dans son article 72 stipule que : « *les terres domaniales qui, aux termes des articles 1<sup>er</sup> et 2 de la loi n° 1/2 du 25 mars 1985 portant code forestier, rentrent dans la nomenclature des forêts ou boisements, ne peuvent faire l'objet de cessions ou de concessions à des personnes privées sur base des dispositions du chapitre III, titre III de la loi du 1<sup>er</sup> Septembre 1986 portant code foncier du Burundi* ».

2. Que disent les articles 1<sup>er</sup> et 2 du Code forestier.

- Article 1. Aux termes du présent code, on entend, d'une manière générale, par forêts ou boisements :

a) *les terrains recouverts d'une formation végétale à base d'arbres ou d'arbustes, que cette formation soit naturelle ou résultant de semis ou de plantations faits de main d'homme : capables de produire du bois ou des produits forestiers ; ou exerçant un effet indirect sur le climat, le régime des eaux ou le sol.*

b) *Les terrains qui étaient recouverts de forêts ou boisements récemment coupés à blanc ou incendiés, mais qui seront susceptibles de régénération naturelle ou de reboisement artificiel.*

**( à suivre)**

**Le Cabinet**

## **PARLONS DE LA SECURITE CHIMIQUE**

Nul n'ignore que l'usage des produits chimiques est indispensable pour l'économie du pays notamment dans les secteurs de l'industrie, de l'agriculture, de la santé, du transport et dans l'enseignement. Il faut cependant adopter certains comportements pour leur utilisation sans danger.

### **I. L'industrie**

Le secteur de l'industrie se sert des produits chimiques pour la fabrication des articles divers comme les peintures, les produits de soin corporel et de nettoyage, les textiles, les ustensiles de cuisine et pour la conservation des denrées alimentaires. La ville de BUJUMBURA abrite presque la totalité de tous les établissements industriels dont dispose le pays. Le sol, le sous-sol et les cours d'eau traversant la ville sont envahis par la pollution chimique à des degrés non encore bien déterminés suite aux eaux usées et aux déchets en provenance de ces industries. La contamination de la nappe phréatique et du grand réservoir d'eau potable pour la ville (le lac Tanganyika) n'est plus à douter.

L'extension de la ville suite à la croissance rapide de la population, les stations d'essence en prolifération, l'inexistence des stations de pré traitement des eaux usées ou la détérioration des installations existantes, le manque de décharges contrôlées pour les déchets solides ménagers, commerciaux, hospitaliers et industriels etc.... ne font qu'aggraver la pollution de cet écosystème si important du point de vue apport en eau potable et en fruits de mer particulièrement les poissons. Il est du devoir de tous les industriels de penser à la survie de cette précieuse ressource par la mise en place ou la réhabilitation des installations de pré traitements de leurs effluents industriels. En outre, le personnel qui manipule les produits chimiques à l'industrie a besoin d'être informé des dangers liés aux produits utilisés et être protégé en conséquence. Que toute personne impliquée sache désormais que les effets des produits chimiques sont des fois très lents mais qu'ils peuvent se manifester à l'âge avancé ou attaquer sa descendance. Il est donc plus prudent de prévenir les dangers en prenant des précautions qui s'imposent.

### **II. L'agriculture.**

Les pesticides et les engrais chimiques utilisés dans ce secteur ont besoin d'être gérés correctement pour leur efficacité. Par ailleurs les progrès de la recherche ont mis en évidence des pesticides et engrais dangereux pour la santé et l'environnement notamment les douze polluants organiques persistants PoPs (aldrine, chlordane, DDT, dieldrine, dioxines, endrine, furannes, hexachlorobenzène, heptachlore, mirex, PCB et toxaphène).

La législation phytosanitaire a été déjà établie sur ces produits ; il incombe donc à tous à la mettre en application. Les services habilités doivent s'assurer que les produits interdits n'entrent plus dans le pays.

Quant au personnel chargé de la manipulation des pesticides et des engrais comme la main d'œuvre agricole, il serait nécessaire de porter le matériel de protection comme les gants ; tandis que les familles rurales, doivent conserver ces produits loin de petits enfants car ils constituent de véritables poisons en cas d'ingestion. Concernant la sécurité du sol et des plantes, les utilisateurs doivent respecter les doses prescrites pour éviter l'altération et l'intoxication en cas de surdosage.

### **III. La santé**

Ce secteur utilise des désinfectants dans les milieux hospitaliers spécialement et pour lutter contre les vecteurs de maladies. Il faut éviter l'utilisation des produits interdits comme le DDT et respecter les modes d'emploi apparaissant sur les étiquettes. L'excès des médicaments est un poison, les médecins et les pharmaciens précisent des doses qu'il faut respecter scrupuleusement. A la maison, les médicaments doivent être éloignés des enfants pour éviter les accidents d'empoisonnement éventuel.

Les thermomètres cassés libèrent du mercure qui est un métal dangereux pour la santé ; les piles usagées sont également dangereuses. Il faut veiller à leur rejet soigneux, par exemple les jeter dans les fosses profondes comme les W.C en milieu rural.

*( à suivre)*

Le Département de l'environnement

*Parlez de SOS Environnement, faites le connaître à vos amis et vous aurez contribué à sauvegarder l'environnement.*